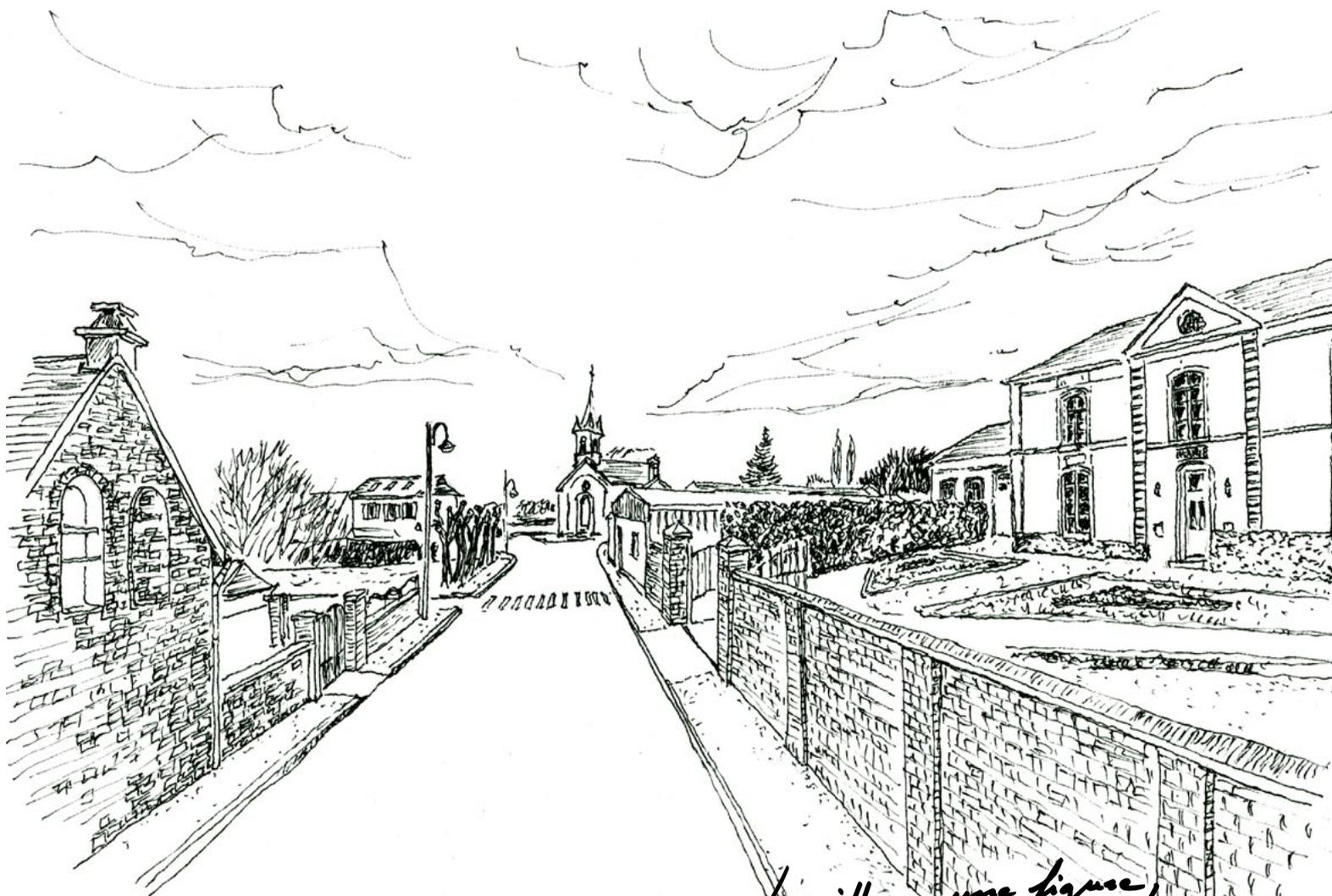


Janvier 2024

# ESTRÉBOEUF DRANCOURT-NEUVILLE



e stréboeuf - 10 décembre 2020 - p. lebrun

*La ville a une figure,  
les villages ont une âme...*

**MAIRIE**  
**DE**  
**ESTRÉBOEUF**

*République Française*  
*Liberté- Egalité- Fraternité*

*Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,*

**\*\*\*\*\***

*Ce traditionnel bulletin de fin d'année me donne l'occasion de venir, pour la vingt-neuvième fois déjà, vous rendre compte des travaux que nous avons réalisés et des actions que nous avons menées au long des douze derniers mois.*

*J'espère que sa lecture vous intéressera et qu'elle vous apportera les informations que vous êtes en droit d'attendre.*

*À l'aube de cet an nouveau, avec les conseillers municipaux et le personnel communal, je forme pour vous tous, jeunes et moins jeunes, des vœux de santé, de bonheur, de réussite, de paix, de justice et de prospérité.*

*Que 2024 soit pour vous, pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année !*

*Vive Estrébœuf !*

*Vive Drancourt !*

*Vive Neuville !*

*Cordialement,*  
*Jean Marie Pachat*

# LA MAIRIE

\*\*\*\*\*

*Le Secrétariat de Mairie est ouvert au public  
les lundis de 14 h à 16 h*

**03 . 22 . 60 . 81 . 70**

*Téléphone du Maire : 06 . 73 . 22 . 46 . 48*

*Courriel : [mairie.estreboeuf@wanadoo.fr](mailto:mairie.estreboeuf@wanadoo.fr)*

*Le Maire reçoit en Mairie, les lundis de 14 à 16 heures ou sur rendez-vous en cas d'urgence. Les personnes qui le souhaitent peuvent lui demander de passer chez elles. Les adjoints reçoivent en Mairie, sur rendez-vous.*

LE DOMAINE DE DRANCOURT



80230 SAINT VALERY SUR SOMME • 03 22 26 93 45  
[chateau.drancourt@wanadoo.fr](mailto:chateau.drancourt@wanadoo.fr) • [www.chateau-drancourt.com](http://www.chateau-drancourt.com)

***Coronavirus : Les recommandations préconisées par le Gouvernement sont celles des scientifiques. Respectons-les. Prenez soin de vous ! Prenons soin de nous !***

# INFORMATIONS PRATIQUES

\*\*\*\*\*

*3 ramassages de ferrailles et encombrants sont prévus. Les dates sont mentionnées sur le calendrier de la collecte des déchets.*

*Merci de penser à les sortir dès la veille au soir.*

*2 déchetteries intercommunales sont à votre disposition.*

*L'une est située sur la zone artisanale, près de l'Intermarché, à Saint Valery sur Somme, l'autre à Hurt, près de Cayeux-sur-mer. Chacun d'entre vous peut y accéder gratuitement, en voiture, sans risque de se salir ou de rester enlisé dans des chemins boueux et impraticables.*

*Ayez le réflexe d'aller déposer vos encombrants, vos ferrailles, vos tontes de haies, vos gravats, vos piles, vos batteries et vos huiles de vidange dans ces déchetteries. Ces déchets seront valorisés et traités comme il se doit.*



**ASSISTANCE SOCIALE**

\*\*\*\*\*

*L'assistante sociale reçoit au Centre médico-social, 3 bis rue Frédéric Chopin à Friville Escarbotin. Prendre rendez-vous au : 03 . 60 . 03 . 42 . 40*

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

\*\*\*\*\*

<i>16 Mars</i>	<i>Loto de Printemps de l'AAE</i>
<i>20 Avril</i>	<i>Soirée - Repas de l'ADF</i>
<i>8 Mai</i>	<i>Cérémonie commémorative - Repas des Aînés</i>
<i>18 Mai</i>	<i>Concert de l'Harmonie de Saint-Blimont</i>
<i>9 juin</i>	<i>Elections européennes</i>
<i>16 ou 30 Juin</i>	<i>Repas champêtre de l'AAE</i>
<i>23 Juin</i>	<i>Brocante annuelle de l'ADF</i>
<i>6 Juillet</i>	<i>Moules-frites et feu d'artifice</i>
<i>14 Juillet</i>	<i>Fête Nationale - Cérémonie</i>
<i>24 Août</i>	<i>Concours de boules - Repas festif</i>
<i>2 Septembre</i>	<i>Concert de l'Harmonie de Mons-Boubert</i>
<i>18 Octobre</i>	<i>Assemblée générale de l'AAE</i>
<i>19 Octobre</i>	<i>Loto d'Automne de l'AAE</i>
<i>11 Novembre</i>	<i>Cérémonie commémorative - Repas des Aînés</i>
<i>23 Décembre</i>	<i>Le Père Noël viendra rencontrer les enfants sages</i>



**2 GITES**

**"BOIS DES BRUYÈRES"  
"AU FIL DE DRANCOURT"**



260 rue de la Cavée Blanche  
80230 DRANCOURT-ESTRÉBOEUF

*Florine et Augustin  
vous accueillent avec le sourire*

**06 31 04 75 16**

## À MÉDITER !

\*\*\*\*\*

*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.*

*Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier.*

*Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences.*

*Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.*

*Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.*

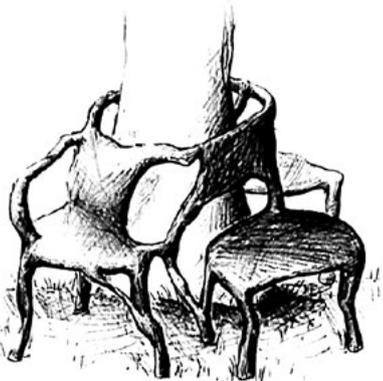
*Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence.*

*Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.*

*Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être, et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.*

*Jacques Brel,*

XAVIER DUMONT  
sculpteur



FoliedeJardin.com  
mobilier sculpté sur mesure, greffe paysagère,  
gardes corps, portail, grille, gloriette

Atelier sur rendez-vous, à côté de St Valery/Somme  
0608162951 - xdssolea@gmail.com  
facebook.com/XavierDumontSculpture/





**Terre Happy**

**Agnès SANNIER**  
Praticienne en Médiation Équine  
Secteur Baie de Somme  
0673960205

*L'Âme agit du cheval*



**réseau FIRSTSTOP**  
PNEUS & SERVICES AUTO

**agence PNEUMATECH**

za le Parc - 6 allée des Marettes  
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

tél : 03 22 19 19 74  
fax : 03 22 60 76 65  
e-mail : pneumatech@orange.fr  
site web : <http://www.firststop.fr/friville-escarbotin-pneumatech>



**cabinet Delahaye**

**RÉSEAU D'AGENCES**

<b>ABBEVILLE</b> 03 22 24 28 27 2 Av Général Leclerc	<b>MERS LES BAINS</b> 03 35 50 87 98 19 Rue Clémenceau
<b>FRIVILLE</b> 03 22 60 03 43 ZAC LE PARC	<b>S' VALERY/SOMME</b> 03 22 60 04 81 5 bis Quai Romerel

**[www.cabinetdelahaye.fr](http://www.cabinetdelahaye.fr)**



**Krys**

**OPTICIENS KRYSS à EU**

14, Rue de l'Abbaye – 02.35.86.33.51  
*Bénédicte et Cédric Toubaux*

**OPTICIEN ENGAGÉ**  
\*\*\*\*\*

PARTENAIRE  
**essilor**  
\*\*\*\*\*  
2018

*Vous allez vous aimer*

## **AH, SI TOUT LE MONDE AVAIT AUTANT D'HUMOUR**

**\*\*\*\*\***

*Voici deux lettres absolument authentiques, écrites en novembre 2004.  
La première émane de Sœur Marie, moniale visitandine au monastère de Nantes.  
La seconde est la réponse de Bernard Thibaut, secrétaire général de la CGT.*

*Monsieur,*

*Religieuse, cloîtrée au monastère de la visitation de Nantes, je suis néanmoins sortie, le 19 juin dernier, pour un examen médical. Vous organisiez ce jour, une manifestation. Je tiens à vous féliciter pour l'esprit particulièrement bon enfant qui y régnait, d'autant qu'un jeune membre de votre confédération syndicale m'y a fait participer.*

*En effet, à mon insu, ce militant m'a collé par derrière, sur mon voile, l'autocollant CGT en m'administrant une légère et délicate tape dans le dos et m'indiquant le chemin. C'est donc en faisant de la publicité pour votre syndicat que j'ai effectué un aller et retour chez le médecin.*

*La plaisanterie ne me fut révélée qu'à mon retour au monastère. En communauté, le soir, nous avons ri de bon cœur de cette anecdote inédite dans les annales de la Visitation de Nantes.*

*Je me suis permis de retraduire les initiales de votre syndicat CGT en « Christ, Gloire à Toi ». Que voulez-vous, on ne se refait pas. Merci pour la joie partagée. Je prie pour vous.*

*Au revoir, et sait-t-on jamais, peut-être à une autre manifestation.*

**\*\*\*\*\***

*Ma sœur,*

*Je suis persuadé que notre jeune camarade, celui qui vous a indiqué « le droit chemin », avait lu dans vos yeux l'humanité pure et joyeuse que nous avons retrouvée dans chacune des lignes de votre lettre.*

*Sans nul doute, il s'est agi d'un geste inspiré, avec la conviction que cette pointe d'humour « bon enfant » serait vécue comme l'expression d'une complicité éphémère et pourtant profonde.*

*Je vous pardonne volontiers votre interprétation originale du sigle de notre confédération, car nous ne pouvons avoir que de la considération pour un charpentier qui a révolutionné le monde.*

*Vous espérant en très bonne santé, recevez ma sœur, mes sentiments fraternels et chaleureux.*



# 1973 50 ANS SE SONT ÉCOULÉS

\*\*\*\*\*

## Naissance :

*Delphine Barbet, le 9 mars.*

## Mariages :

*Blanche Deloubrière et Régis Thibaut, le 24 février.*

*Claudine Bellet et Rémy Boubert, le 23 avril.*

*Colette Sabras et Dominique Quicray, le 9 juillet.*

## Décès :

*Madame Béatrice Berquez, le 11 avril.*

*Monsieur Albert Hay, le 20 juillet.*

*Monsieur André Hembert, le 29 octobre.*

*Madame Marceline Jacques, le 7 novembre.*

*Monsieur Paul Ternisien, le 7 décembre.*



Le vrai Paradis  
MAISON D'HÔTES, GÎTES ET TABLE D'HÔTES  
BAIE DE SOMME

**LE VRAI PARADIS**  
MAISON D'HÔTES, GÎTES ET TABLE D'HÔTES  
Chez Colette Duchâteau

15 route de Gamaches 80230 Estrébœuf  
reservation@levraiparadis.fr  
+33 7 88 14 52 00  
www.levraiparadis.fr



Le vrai Paradis



**Colette et Michel**  
vous accueillent dans un cadre verdoyant à 3 km  
de la cité médiévale de Saint-Valéry sur Somme  
**144 Route de Gamaches • 80230 ESTRÉBOEUF**  
**03 22 26 15 44 - 06 08 02 80 52**

## NOS JOIES ET NOS PEINES

\*\*\*\*\*

### Naissances :

*Clémence et Antoine ont donné naissance à Agathe Vest, le 20 janvier.  
Mylène et Romain ont donné naissance à Mylo Thomas, le 23 septembre.*

### Parrainages civils :

*Paul et Nathan Gosset-Patin ont été civilement baptisés, le 30 juillet.*

### Mariages :

*Élodie Deneufbourg et Christian de Colnet, le 11 mars.  
Virginie Darcy et Jérémy Noblot, le 1er juillet.  
Maud Gosset et Rémi Patin, le 30 juillet.  
Zlatina Stoyanova et Cyprien Lemarié, le 10 novembre.*

### Décès :

*Madame Nadine Bigot, née Afanasjew, le 31 juillet, à l'âge de 68 ans.*

\*\*\*\*\*

*Certes, ils n'habitaient pas notre village, mais leurs histoires, leurs familles, leurs vies ou leurs racines étaient, ou sont Estrébouviennes, ou Ribeauvilloises. Ils nous ont quittés.*

*Monsieur Gilbert Deloubrière, le 7 janvier, à l'âge de 63 ans.  
Madame Catherine Delattre, née Bigot, le 24 janvier, à l'âge de 49 ans.  
Madame Régine Lottin, le 11 février, à l'âge de 63 ans.  
Madame Martine Stravius, le 26 avril, à l'âge de 63 ans.  
Monsieur Armand Vue, le 15 mai, à l'âge de 81 ans.  
Madame Isabelle Boucher, née Himpens, le 16 mai, à l'âge de 63 ans.  
Monsieur André Guilbault, le 3 juillet, à l'âge de 75 ans.  
Monsieur Maurice Cailleux, le 1er septembre, à l'âge de 87 ans.*

*« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».*

*Jean d'Ormesson.*

## REMERCIEMENTS

\*\*\*\*\*

*Comme chacun a pu le remarquer, le dessin qui agrmente la couverture de ce vingt-neuvième bulletin municipal représente le cœur de notre village. En ce matin du 10 décembre 2020, une fine couche de neige avait immaculé la rue de Pendé. On aperçoit l'église et la mairie avec son mur d'enceinte et ses piliers de brique, supportant son imposant portail. Construite au début du XVIIIème siècle, cette jolie bâtisse était initialement le presbytère, elle est depuis 1957, la maison commune des habitants d'Estréboeuf, de Drancourt et de Neuville. Comme toujours, c'est à Pierre Lebrun que nous devons cette superbe lithographie. Au nom de la population tout entière, Pierre je te dis : merci*

près de Saint Valéry sur Somme

"La prairie" en Baie de Somme  
Gîte de 10/11 lits



126, rue du Chevalier Gascon  
80 230 DRANCOURT / ESTREBOEUF  
<https://www.gites.fr/gi30555.htm>  
Renaud Nicole de PAS Tel 06 21 17 59 46

**LAMY**  
IMMOBILIER

61, Rue de la Porte du Pont  
80550 LE CROTOY  
Tél. 03 22 19 08 01

06 60 37 89 61  
fdethezy@lamyimmobilier.com

19, Place des Pilotes  
80230 SAINT VALERY  
Tél. 03 22 60 42 26

www.lamyimmobilier.com

Ets **FERTÉ**  
TRANSPORTS  
TOUS TRAVAUX AGRICOLES  
VAUDRICOURT - 06 12 77 24 77  
fertejerome@aol.com

MOISSON  
ENSILAGE  
EPANDAGE AVEC CARTOGRAPHIE  
TAILLAGE DE HAIES  
ELAGAGE DE HAIES  
ENTRETIEN ACCOTEMENTS  
TRANSPORT TP ET 3 ESSIEUX

## ESPOIR - SUSPENSE ET DÉCEPTION

\*\*\*\*\*

*Certes, c'était en 2022, et pourtant, il y a à peine plus de douze mois, après cent-vingt minutes de folie, le rêve d'une troisième étoile s'est brisé pour beaucoup de Français sur la furia de l'Argentine. Je ne suis pas un spécialiste du ballon rond mais je suis Français, j'aime la France, et c'est pour cette raison que je me suis passionné pour cette coupe du monde de foot qui a eu lieu en décembre 2022. Au début, tout me semblait à la fois possible et compliqué : l'Australie, la Suisse, le Danemark en matches de poules ; j'étais confiant, un brin naïf et surtout très chauvin. Bref, je voulais que nos Bleus fassent gagner la France. Avouons que, le Brésil, le Portugal, les Pays-Bas et l'Allemagne, battus et donc de surcroît sortis du challenge, arrangeaient implicitement nos affaires. Alors, je me suis mis à rêver et à y croire. Face à l'Angleterre, j'ai serré les dents et poussé un sacré « ouf » de soulagement quand j'ai vu le « spécialiste du pénalty britannique » envoyer sa balle cinq mètres au-dessus de la transversale de notre Hugo national, avant de se cacher le visage derrière son maillot. À partir de ce moment-là, tout devenait possible. Et là, comme beaucoup de Français, j'ai commencé à croire que mon rêve pouvait devenir réalité. Certes, le Maroc avait réalisé quelques prouesses ; mais bon ! ? Je voulais y croire et j'avais raison. 2 à 0 et nous voilà en finale, face à l'Argentine. Quel bonheur ! Pour la troisième fois, comme en 1998 et 2018, la France est en finale de coupe du monde de football. À sept jours de Noël, oubliées la vie chère, les difficultés quotidiennes et la réforme des retraites. La France est en finale. Trois jours de préparation, des joueurs blessés, des folles et fausses rumeurs de virus, et j'en passe. Le jour J tant attendu est là. Nous sommes le dimanche 18, il est seize heures, la Marseillaise vient de retentir devant plus de trois milliards de téléspectateurs dont plus de cinquante millions de Français qui veulent y croire. Oublions vite la première mi-temps, pour ne retenir que les quarante dernières minutes exaltantes. Menant deux à zéro à dix minutes de la fin du temps réglementaire, les Argentins pensaient que le match était plié, mais ils allaient devoir un peu déchanter. Après quatre-vingts minutes au ralenti, voilà que notre MBappé sort de sa boîte comme un bon diable serait sorti d'un bénitier, remettant l'équipe de France, méconnaissable, dans le match et par la même occasion, le compteur à zéro. Trente minutes de prolongation ne suffiront pas. Les Français dominent et font souffrir les Argentins qui ne lâchent rien. Deux penalties ; le premier semblant autant discutable que le second peut paraître idiot. À trente secondes du coup de sifflet final, la balle de sacre est au bout du pied de Muani. Hélas, c'est raté. Score final 3 à 3. La séance des tirs au but donne la victoire aux Argentins. Nos Bleus sont déçus, Griezmann ne peut retenir ses larmes. MBappé, l'homme du match est tétanisé, le Président de la République tente de le consoler. La France n'a pas perdu, elle est vice-championne du Monde. À l'instar de ce qu'il a vécu et retenu d'Aimé Jaquet, en 1998, Didier Deschamps, qui a su faire régner un esprit de camaraderie gagnant au sein de l'équipe, déclare avec une humilité qui n'a d'égale que son accent et sa grandeur d'âme : « C'est comme ça, c'est difficile à digérer. On les a poussés dans leurs derniers retranchements. On n'était pas loin, mais il faut l'accepter ». Bravo les Bleus ! Soyons fiers ! Fiers d'être Français.*

## LA PROPRETÉ AU QUOTIDIEN

\*\*\*\*\*

*Notre village est propre et accueillant, il doit le rester !*

*Trois ramassages d'encombrants et de ferraille par an. Des sacs plastique fournis gracieusement pour trier de façon sélective les déchets recyclables de ceux qui ne le sont pas, enlevés de façon hebdomadaire, à la porte même de chaque administré. Des bacs à verre et à papiers installés dans des endroits parfaitement accessibles. Deux déchetteries, ouvertes à tous, gratuitement, six jours sur sept, avec éventuellement une personne pour aider au déchargement. Que faut-il faire de plus ? Et pourtant !*

*Des ordures en tous genres, un canapé, des fauteuils, des cartons. Des livres d'école estampillés avec le nom de l'élève. Des vieux pneus. Un téléviseur. Des emballages MacDo abandonnés ici ou là. Des cannettes et des gobelets au pied du monument aux morts et j'en passe. Tout cela est hélas monnaie courante. Il est bon de savoir et de faire savoir que lorsque l'on fouine un peu, on trouve souvent quelques infos intéressantes sur l'identité des généreux donateurs. Cinq énerguènes irrespectueux savent désormais que ce genre de bêtises peut coûter un peu d'argent, car depuis quelques temps nous traquons systématiquement ces actes d'incivilité. Des caméras, des indices irréfutables oubliés dans les déchets abandonnés dans les bois ou bien encore en plaine, l'œil attentif de celle ou de celui qui passe par inadvertance au bon moment, et qui voit sans être vu, ont en effet conduit cette année, cinq personnes à s'expliquer devant les gendarmes, avant de se voir condamnées à récupérer leurs déchets abandonnés et à s'acquitter d'une amende de 135 €. Faute de quoi, le Code pénal et donc le Tribunal Judiciaire, beaucoup plus sévère, prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 750 €. De Pinchefalise à Tilloy, de Ribeaupville jusqu'à Arrest, sans oublier le Bois des Bruyères, Drancourt, Neuville, Canteraine et les chemins de remembrement, c'est plusieurs centaines de kilos de détritiques qui sont ainsi extirpés de nos accotements, récupérés par Baptiste et emmenés en décharge par les services de ramassage de la CABS. Ces opérations de nettoyage s'effectuent au fil de l'eau, elles sont hélas nécessaires pour maintenir la propreté de notre cadre de vie. Il nous faut dire hélas, puisqu'il suffirait que personne ne jette plus rien pour qu'il n'y ait rien à ramasser ! Mais ne rêvons pas ! cela n'est pas pour demain.*

## LE PETIT CHÊNE DE LA RUE À RACQUES

\*\*\*\*\*

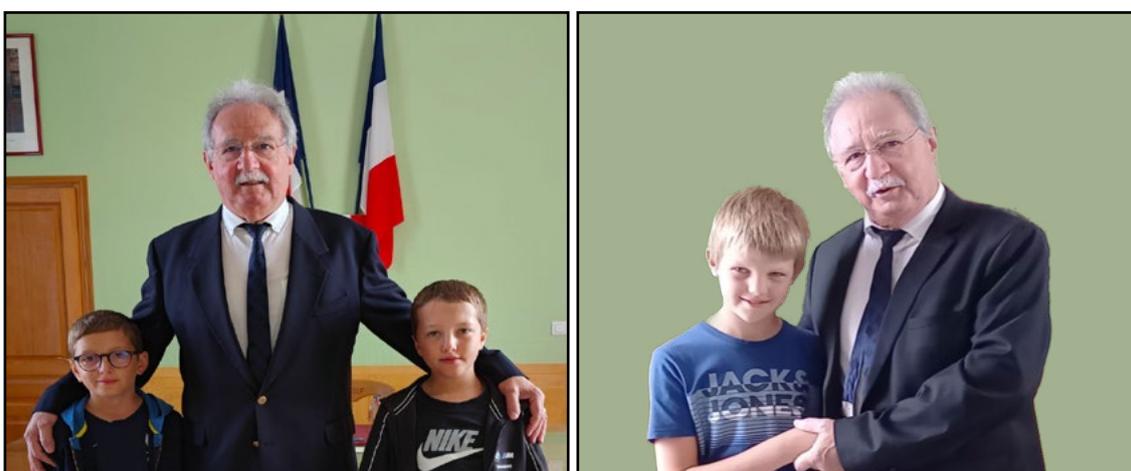
*Comme chacun a pu le remarquer, la rue à Racques a fait l'objet d'un aménagement. Oh, rien de bien transcendant ! La création d'une servitude donnant au propriétaire de la pâture du fond, qui n'est autre que Monsieur Gaffé, une sortie sur le domaine public, et l'aménagement d'une entrée devant la construction d'une habitation nouvelle, ont permis, grâce à la cession gratuite d'une bande de terrain, au profit de la commune par Monsieur et Madame Vest, d'élargir la chaussée et de créer deux places de stationnement. Bien des choses complètement farfelues ont été dites sur ce sujet, allant de l'aire destinée à accueillir un camp de migrants, à la création d'un lotissement dans la pâture du fond, en passant par un terrain pour camping-cariste et j'en passe. Enfin bref ! mieux vaut en sourire et laisser dire. Aujourd'hui ce tronçon de rue a été aménagé. Sobre mais propre, il est tout simplement à l'image de notre village. L'esthétique et la fonctionnalité font le bonheur des riverains et des usagers. Aussi, il eût été vraiment dommage de dessoucher le petit chêne qui flirtait avec ses vingt ans et qui de surcroît, était donc promis à un bel avenir. Il s'en est pourtant fallu de peu pour que celui-ci ne soit emmené, sans même pouvoir résister, ni se défendre ; l'énorme grue en action sur le chantier s'apprêtant à l'exécuter, sans aucune autre forme de procès. C'était sans compter sur la force de persuasion de Madame Vest qui se trouvait, comme par hasard, au bon moment, au bon endroit, et qui pour l'occasion, s'en est fait son défenseur. Notre petit chêne ne pouvait espérer meilleure avocate que Christine, qui a su trouver les mots pour plaider son droit d'exister et de vivre, de continuer à nous aider à respirer à pleins poumons et à faire le bonheur des écureuils et des oiseaux. Une fois de plus, la preuve a été faite que, dès lors que l'on a de sérieux arguments pour démontrer que l'on est dans son droit, un bon avocat peut faire la différence. Comprenne qui pourra !*



## LES ENFANTS RÉCOMPENSÉS

\*\*\*\*\*

*Le 14 juillet dernier, après la traditionnelle cérémonie patriotique devant le monument aux morts, la commune a félicité les enfants entrant au collège. Cette année, quatre enfants, admis en classe de sixième, ont reçu un bon d'achat à prendre à la librairie Cufay. Il s'agit d'Emma Toubeaux, Louis Macle et de Paul et Axel Frisé. La municipalité les félicite et leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs études secondaires*



### MICKAËL MACLE



- Isolation
- Maçonnerie
- Pose de placoplâtre
- Aménagement de combles
- Carrelage / Faïence
- Pose de menuiserie
- Création de salle de bains

**06 03 91 67 90**  
[mi.macle@laposte.net](mailto:mi.macle@laposte.net)  
192 rue de Pendé 80230 ESTREBOEUF



**Librairie  
d'occasion**  
*Romans, bandes dessinées,  
mangas, jeux de société, déco*

**Estrébœuf 80230**  
20 place de la Libération  
à 3 mn de Saint-Valery-sur-Somme

Boutique ouverte :  
le samedi de 10h00 à 18h00  
le dimanche de 10h00 à 17h00

<https://boutique-oncle-eugene.com>  
mail : [boutique.oncle.eugene@gmail.com](mailto:boutique.oncle.eugene@gmail.com)  
tél : 06.13.78.94.02

La boutique de l'oncle Eugène  
SIRET: 951 404 789 0001


## NOTRE MONUMENT EN BLEU BLANC ROUGE

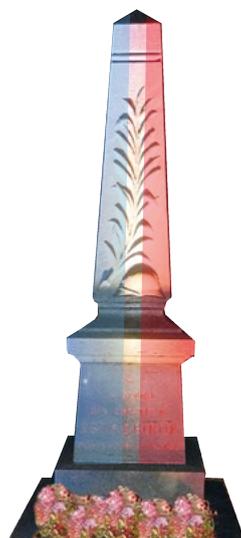
\*\*\*\*\*

*« Demandez-vous belle jeunesse,  
Le temps de l'ombre d'un souvenir,  
Le temps du souffle d'un soupir,  
Pourquoi, ont-ils tué Jaurès ? » J. Brel*

*En déclarant la guerre à la guerre, Jaurès savait pertinemment qu'il risquait sa vie. Il sera assassiné le 31 juillet 1914. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France, un des conflits les plus meurtriers du 20<sup>ème</sup> siècle s'enclenche, il fera neuf millions de morts et plus de six millions de blessés. Dix-neuf jeunes hommes d'Estréboeuf ont sacrifié leur jeunesse et payé de leur vie cette folie meurtrière.*

*Comme dans bon nombre de villages, notre monument fut érigé en mémoire des martyrs d'Estréboeuf, morts pour la France au cours de la première guerre mondiale. D'abord édifié devant la porte de l'église, trônant désormais sur la place de la Libération depuis 1998, celui-ci paraissait bien terne. Le Conseil municipal a considéré que les dix-neuf enfants d'Estréboeuf, qui ont donné leur vie pour que nous puissions rester Français, méritaient à minima que leurs noms soient mis en valeur et parés des trois couleurs du drapeau pour lequel ils sont morts. Comme chacun a pu le remarquer, depuis le 7 mai dernier, tous les jours à la nuit tombante, notre monument aux morts se pare en bleu, blanc, rouge en même temps que la Place de la Libération s'illumine et que les lampadaires de rues de notre village s'allument.*

*Jean-Baptiste Jacques  
Clovis Vue  
Auguste Lemaire  
Emile Sabras  
Albert Fréville  
Emile Chevalier  
Fernand Piochel  
Lucien Guilbaut  
Octave Vue*



*Désiré Lelong  
Adolphe Huguet  
Orloff Quennesen  
Victor Cordier  
Henri Glachant  
Joseph Sabras  
Armide Gourlay  
Ernest Gourlay  
Léandre Sueur  
Ernest Longuein*

# LES BAIES VITRÉES DES ANCIENNES ÉCOLES

\*\*\*\*\*

*Après la pose concluante de quatre grandes baies vitrées sur la façade Ouest des anciennes écoles, doublant extérieurement les menuiseries en bois, il y a de cela maintenant deux ans, et devant l'efficacité constatée tant au niveau du confort thermique qu'acoustique, nous avons décidé de procéder à la pose de sept autres baies. Bien qu'étant peu utilisé, ce bâtiment communal méritait d'être correctement entretenu. Avec une couverture entièrement refaite en 2012, avec des baies et des portes en aluminium neuves, cette bâtisse est dorénavant parée pour affronter les cinq décennies à venir. Hélas situées derrière notre mairie, ces anciennes salles de classe construites en 1952 pour la première et en 1972 pour la seconde souffrent de la contrainte de leur accessibilité. L'obligation d'emprunter impérativement la cour de la mairie en passant par le préau pour pouvoir y accéder, avec les risques que cela représente, ne nous offre pas la possibilité de mettre ces locaux à la disposition de professions libérales. C'est dommage. Pour autant ces bâtiments existent, ils sont communaux, ils doivent être correctement entretenus. C'est ce que nous faisons !*

**Gedimat**  
*Au cœur de l'ouvrage.*

GAMACHES 03 22 60 30 30

FRIVILLE - LE COQ GAULOIS - OISEMONT - EU - NEUFCHÂTELE-EN-BRAY

[gedimat.fr](http://gedimat.fr)



## LE STAND ET LA SALLE POLYVALENTE

\*\*\*\*\*

*Les toitures du stand de tir et de la salle polyvalente avaient besoin, l'une comme l'autre, d'un très sérieux lifting. Construit en 1983, le stand était en partie couvert en plaques de polycarbonate, censés laisser passer la lumière naturelle. L'isolation et les plafonds, réalisés quelques années après la construction initiale, avaient fait disparaître cet intérêt. Ces plaques, littéralement cuites et recuites par les ultra-violets du soleil, étaient devenues cassantes, et nous faisaient craindre le pire les jours de violentes chutes de grêlons. De plus, les chéneaux en acier, rongés par la rouille, fuyaient à chaque jonction comme des paniers percés.*

*Notre salle polyvalente, quant à elle, datant de 1968, était couverte en amiante-ciment et l'atelier qui la jouxte, construit en 1998, était en plaques sans amiante. D'une esthétique un peu triste, ces toitures n'étaient plus très étanches. Bien sûr, avec quelques cataplasmes et autres rafistolages, elles auraient pu tenir encore quelques années, voire une décennie.*

*Par ailleurs, il faut être conscient que l'avenir des communes de la taille de la nôtre n'est pas rose, et je peux vous assurer que le jour où les investissements nécessaires au maintien en bon état de nos bâtiments communaux, dépendront de la CABS et seront de la responsabilité de son président qui de toute évidence, sera toujours Abbevillois, les toitures des bâtiments de notre village ne seront jamais sa priorité.*

*En d'autres termes, s'il est à craindre et hélas presque inévitable, qu'un jour ou l'autre, on nous demande de mettre la main à la poche, pour combler le déficit de cette CABS, il est certain que l'on ne viendra jamais nous enlever nos bâtiments, fussent-ils recouverts à neuf.*

*Dans ces conditions, prenant en compte ces considérations, nous avons tranché et opté pour la pure et simple remise à neuf de ces deux toitures. Les charpentes de ces bâtiments n'offrant pas les pentes suffisantes pour choisir l'ardoise, il a fallu se résigner et accepter le bac acier anthracite, imitation tuiles, certes moins noble mais plus économique et pour le coup tout aussi étanche. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Boclet de Oust-Marest et financés sur nos fonds propres avec l'aide du Conseil départemental à hauteur de 40%. Après l'église, les anciennes salles de classe, la mairie et la chapelle, ces investissements nous mettent à l'abri des intempéries, sauf catastrophes naturelles, pour au moins 50 ou 70 ans. Cela dit l'entretien reste bien évidemment nécessaire car, faute de faire des vidanges régulières, on s'expose quelques fois à devoir changer de moteur.*

## LE NOUVEAU TRACTEUR

\*\*\*\*\*

*Comme chacun a pu le remarquer, notre petit tracteur bleu a pris de l'embonpoint. Ressemblant comme deux gouttes d'eau à son petit frère d'une puissance de 21 CV, notre nouvel ISÉKI 40 CV permet de faire en toute sécurité, ce qui auparavant était assez risqué. Le modèle 21 s'avérait inadapté pour entraîner un broyeur d'accotement travaillant souvent en porte à faux, il convenait donc de se rendre à l'évidence avant qu'il n'arrive un problème. Travailler en terrain plat est une chose, tondre les berges de la Drancourt et des fossés de Canteraine en dévers, en est une autre. Nous avons très facilement revendu l'ancien, soit dit en passant, mille euros de plus que nous l'avions acheté et pu ainsi acquérir, le modèle qui correspondait à nos besoins. Aujourd'hui, avec ce nouvel engin, équipé d'une benne multifonction et d'un godet arrière, Baptiste peut réaliser moult petits travaux, en toute sécurité, de façon efficace, et surtout avec beaucoup moins de mal, et c'est tant mieux.*



 <b>RESTAURANT</b>		<b>Le Moulin</b> <b>80230 BOISMONT</b> (st valery s/somme) <b>03 22 60 85 86</b> mail : rest-le-moulin@orange.fr
	 Fermé mardi soir et mercredi la journée	

# LE CONCOURS DE PÉTANQUE

\*\*\*\*\*

*Après plus de 40 jours de pluie, le soleil brille enfin, en ce samedi 19 août. La moisson très en retard, vient tout juste de se terminer. Les joueurs de pétanque sont à la fête, ils se sont donné rendez-vous sur le parvis de la salle polyvalente pour disputer ce qu'il convient désormais d'appeler le traditionnel concours annuel de pétanque. Pas moins de 52 joueurs, formant 26 équipes, sont venus pour participer à ce concours doté de beaux et nombreux lots, offerts par les commerçants du coin et pour la plupart de Saint-Valery sur Somme. Douze pistes, parfaitement délimitées sous l'Espace René Delabie, vont faire leur bonheur. La passion qui habite certains joueurs se ressent. La maîtrise de soi fera sans aucun doute la différence entre les meilleurs et les joueurs d'occasion. Comme depuis plus de vingt ans, les Brighton sont là. Henri, bientôt 80 ans, se plaint de l'arthrose qui lui paralyse les épaules. Les Tellier, père, fils, beau-frère et compagnie, les locaux de l'étape, sont venus en nombre et en force, pour défendre les couleurs du village. Il y a les Delattre, le gendre et le petit-fils de Fernand, venus de Barlin dans le Pas de Calais. Bien évidemment, comme toujours, Paul et Raymond sont là aussi, histoire de démontrer aux jeunes que si le temps fait inéluctablement vieillir, le travail ne fait pas mourir et qu'à presque 92 ans, on peut encore taquiner le cochonnet. Et puis, il y a ceux qui sont venus tout simplement passer un moment agréable, sachant pertinemment, qu'en fin de journée, assis confortablement sur leur chaise, ils participeront indirectement, eux aussi, à la finale, en admirant le talent des meilleurs. Après plus de six heures de compétition, les finalistes sont enfin connus. Les Delattre affronteront les Brighton dans une ultime partie pleine de rebondissements. C'est parti ! Les seconds mènent 6-0, puis 6-3, mais les boyaux rouges ont du ressort et reprennent l'avantage 7 à 6, pour finalement l'emporter 13 à 9. La partie se termine dans un esprit de bonne camaraderie. Les perdants s'inclinent sportivement et félicitent les Delattre. Le palmarès est publié et la remise des lots se déroule comme d'habitude, dans la convivialité, autour du verre de l'amitié. Pas moins de 90 convives vont ensuite se retrouver à la salle polyvalente pour partager le repas préparé par Corinne et Jean-Pierre, les bouchers de la Ferté, résidant chez nous. Poulet-frites, salade, fromage et tarte aux pommes. Le tout servi par les membres bénévoles de l'Association des fêtes, organisatrice de cette journée. Le tirage de la tombola dotée de 70 lots offerts, eux aussi, par les commerçants du coin agrémentent ce moment de convivialité. Une ambiance de « ouf » ! La date de la prochaine rencontre est d'ores et déjà programmée. Ce sera le 24 août prochain. Il reste donc à ce jour, moins de huit mois aux locaux comme aux autres samariens, plus ou moins Estrébouviens, pour s'entraîner, afin de retrouver l'honneur perdu devant les boyaux rouges venus du Pas de Calais. Mais que tous ces participants se rassurent et sachent qu'ils sont chez nous, chez eux. Faut-il rappeler, que la plupart d'entre eux, sont présents à toutes nos manifestations, depuis bientôt 30 ans. Bravo, l'organisation était parfaite.*

## SAINT-BLIMONT EN CONCERT

\*\*\*\*\*

*Notre église était presque trop petite, en cette soirée du samedi 20 mai pour accueillir le traditionnel concert donné par L'harmonie de Saint-Blimont, qui a connu cette année, un succès sans précédent. Sous la direction d'Adrien Pruvot assisté de Monsieur Jean-Marie Duhamel, les musiciens se sont fait plaisir et nous ont fait découvrir d'admirables mélodies et autres sérénades de renom. Comme d'habitude, c'est vers minuit, à la salle polyvalente que la fête se termina dans la convivialité, avec des bulles bien sûr ! Bravo à tous ces artistes qui vivent leur passion et nous la font partager.*





**JOHAN BOUDINEL**  
Artisan boucher  
12 Place Auguste Delahaye  
80820 Arrest  
03 22 60 84 46  
Du mardi au samedi : 08:15-12:45, 14:15-19:00  
Dimanche & lundi : fermeture  
Suivez-nous sur  : Boucherie Boudinel

## LES REPAS DES AÎNÉS

\*\*\*\*\*

*Comme le veut la coutume et après la cérémonie patriotique devant le monument aux morts, les 8 mai et 11 novembre derniers, nos aînés, âgés de soixante ans et plus, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager les traditionnels repas offerts par la commune et par l'Association des fêtes. Des menus dignes des bonnes tables ont ravi et repu tous les participants. Benoit Ozenne, gérant du Neptune à Cayeux sur Mer, et Alexandre Gauthier, gérant du restaurant La Ferté à Saint-Valery-sur-Somme, dont les réputations dépassent largement les frontières du canton, leur avaient concocté un menu gourmet-gourmand. Pour que l'ambiance soit à la hauteur des agapes, Serge Reggiani, Edith Piaf, Jean Ferrat, Jacques Brel et Nicole Croisille s'étaient invités par la voix de Christelle Godin, chanteuse bien connue dans la région. Un moment inoubliable qui casse la monotonie de tous les jours et donne l'occasion à nos aînés de pouvoir échanger avec leurs voisins.*

*Cassolette de Saint-Jacques et longe de veau confite, brie truffé sur quelques feuilles de salade, nougat glacé sur coulis de miel ...*

*Terrine de gésiers au foie gras, confit d'oignons et pain aux figues, feuilleté de volaille fermière, saumon en croustade aux herbes fraîches et ses petites pommes de terre rôties, mini cœur de Neufchâtel. Le tout entre-coupé d'un sorbet mandarine ou calvados et arrosé de ce qu'il faut consommer avec modération pour éviter la déshydratation.*

*Rendez-vous le 8 mai prochain, Christelle sera là, avec son répertoire de romances et de refrains pour enchanter les jeunes et les moins jeunes.*



**MATHIEU  
MARCASSIN**  
TÉL: 06.23.26.20.06

- CHAUFFAGE • PLOMBERIE • ÉLECTRICITÉ
- ENTRETIEN • RAMONAGE • DÉPANNAGE
- AMÉNAGEMENT DE SALLE DE BAIN • TOUT À L'ÉGOUT

# REPAS DE AÎNÉS



*8 MAI - 11 NOVEMBRE 2023*



## L'AFFAIRE RENÉ DELABIE

\*\*\*\*\*

*C'est l'intention qui fait la valeur du don ! Les dons ont à mon sens, bien plus valeur de liens, que valeur de biens. On choisit un ami, pas un p'tit cousin. Monsieur René Delabie est né à Estréboeuf, le 27 février 1935, il est décédé dans sa 86<sup>ème</sup> année, le 9 décembre 2020. Ceux qui comme moi le connaissaient bien, savaient que René était un personnage doté d'un caractère bien trempé. Depuis le décès de sa sœur, célibataire comme lui et avec qui il avait passé une très grande partie de sa vie, René avait renié ses quelques cousins et souhaitait faire don de ses biens à notre commune.*

*En 2007, il avait donc rédigé un premier testament en ce sens, puis un second, en forme de complément, le 19 avril 2010. Quelques jours plus tard, il s'est rendu au Crédit Agricole de Saint-Valery-sur-Somme pour modifier le nom du bénéficiaire de ses contrats d'assurance-vie.*

*Ses volontés ne seront hélas, pas complètement respectées. C'est ainsi ! Un p'tit cousin-malin a profité de sa maladie et de son grand âge, pour abuser de sa faiblesse.*

*Fallait-il en rester là et laisser la malhonnêteté triompher ? Certainement pas ! Et de vous à moi, je vous le dis sans ambages, je ne sais pas faire autrement et je ne serais plus moi, si j'avais accepté sans rechigner cet état de fait.*

*Le 6 janvier 2021, J'ai donc en toute transparence, invité le Conseil Municipal à m'autoriser à porter l'affaire en justice.*

*La compétence a un coût mais elle n'a pas de prix. Il y a des avocats qui sont faits pour défendre des voleurs de poules et d'autres pour renvoyer les malhonnêtes s'occuper des leurs.*

*Sur les conseils d'un ami, nous avons donc décidé de confier la défense des intérêts de la Commune, à Maître Guévenoux, avocat installé à Compiègne, et reconnu comme étant spécialisé en succession patrimoniale.*

*Après 18 mois de procédure, le 29 novembre 2022, Maître Garnier, huissier de justice à Saint-Valery-sur-Somme, m'a remis une copie du jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'Amiens déclarant caduc le « pseudo-testament » de Monsieur René Delabie, au profit du p'tit cousin.*

*Première satisfaction qui est sans aucun doute la plus importante à mes yeux : le p'tit cousin malin débouté est renvoyé dans ses foyers.*

*La deuxième satisfaction est venue par la voix de Maître Sigwald, notaire à Saint-Valery-sur-Somme, m'informant que le testament olographe au profit de la commune, rédigé de la main non tremblotante de René, était parfaitement valide.*

*Alors bien sûr, les choses étant ce qu'elles sont, nous pourrions remettre en*

*cause la validité de certaines signatures.*

*Nous pourrions ressortir l'inventaire des meubles, de l'outillage, de matériels divers et de certaines libéralités, et j'en passe.*

*Nous pourrions remettre en cause la « pseudo cession-vente » de la Twingo, et sourire en voyant le nom de l'acquéreur.*

*Nous pouvons et nous devons, bien évidemment, déplorer l'état lamentable dans lequel nous avons trouvé l'intérieur de la maison de René. Lui, si maniaque, et pour qui chaque chose avait une place, car chaque chose devait être à sa place.*

*Des piles de vêtements et de linge à même le sol, fouillées jusqu'au moindre repli, au cas où, un p'tit billet de banque se serait perdu entre deux plis. Pfff ! Mieux vaut en sourire.*

*Je pourrais continuer cette litanie, mais je m'arrête là.*

*Honte à celui qui se reconnaîtra. Je sais bien que celle-ci n'a pas de prise sur lui, mais avoir la conscience tranquille est un doux oreiller. Je préfère être à ma place, fier d'avoir fait respecter la volonté d'un honnête homme.*

*Croiser par inadvertance ce triste personnage, en constatant que son principal souci et de regarder si ses chaussures sont bien lacées est un vrai bonheur.*

*Si l'argent est capable de pourrir la conscience de certains hommes, l'honnêteté est, pour d'autres, une valeur.*

*L'éloge funèbre prononcé le jour du deuil de René avait été fort apprécié par le p'tit cousin-malin. Le discours d'inauguration de l'Espace dédié à René, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, en présence du Président du Conseil départemental, de nombreux maires du secteur, des membres du conseil municipal d'Arrest et d'une très grande partie de la population du village, le sera tout autant.*

*Je sais, que le p'tit cousin-malin lira ce texte et qu'avant de le détruire, il le relira, je lui en souhaite donc, bonne lecture.*



## **ESPACE RENÉ DELABIÈ**

---

*Après 85 années passées  
dans sa maison natale,  
située 358 rue de Pendé, à Estrébœuf,  
Monsieur RENÉ DELABIÈ  
est décédé le 9 décembre 2020.*

*Célibataire, sans enfant,  
Monsieur DELABIÈ  
a légué ses biens à notre commune.*

---

*Cet espace, qui porte son nom,  
a été inauguré le 1<sup>er</sup> juillet 2023.*

## **L'INAUGURATION DE L'ESPACE RENÉ DELABIE**

**\*\*\*\*\***

*Le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 restera une grande date pour notre village. Ce jour-là, la population tout entière était conviée à l'inauguration de l'Espace portant le nouvel atelier ainsi que le boulodrome couvert. Plus de 350 personnes assistaient à cette soirée festive, offerte par la Commune, qui se termina par un feu d'artifice.*

*Après avoir découvert la plaque commémorative et observé une minute de silence et de recueillement en mémoire de Monsieur Delabie, la Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance tout entière, retentissait.*

*Ci-dessous l'allocution prononcée le jour de cette manifestation.*

*Mes Amis,*

*Aujourd'hui c'est la fête. Estréboeuf est en fête !*

*Le maire qui vous parle est un homme heureux.*

*Heureux, car, même si ce n'est qu'une petite cérémonie, c'est sans aucun doute, un grand moment que nous vivons ce soir. Je dirais même un moment historique pour notre village.*

*C'est donc avec un immense plaisir, et puis disons-le, une certaine fierté, que je vous accueille ici, pour partager ce moment de convivialité.*

*Nous avons voulu, le Conseil municipal et moi-même, que cette inauguration se déroule dans une ambiance de fête.*

*Mais ! Mais venons-en à des choses plus concrètes. En septembre 2021, nous avons décidé la construction de cette bâtisse, certes, destinée à abriter un boulodrome, mais au-delà de cela, destinée aussi et avant tout, à créer un lieu de rencontres, un lieu de vie et d'échanges, d'échanges intergénérationnels. Un petit peu dans l'esprit des bistrotts d'autrefois, mais sans la licence IV et surtout sans les charges de fonctionnement qui s'y rattachent. Ici on amènera sa topette, son jus d'orange, sa bouteille d'eau, ou bien encore son thermo de café, car nous n'avons pas vocation à jouer les bistrotiers.*

*Et puis bien sûr, il est vrai que cet espace pourra, aussi accueillir diverses manifestations organisées, tout au long de l'année, tantôt par le club de tir, tantôt par le comité des fêtes.*

*Les travaux, rondement menés, ont été réalisés par des entreprises indépendantes, en l'occurrence celle de Mickaël Macle, une entreprise locale, pour la maçonnerie. L'entreprise Boé, de Baromesnil, pour la structure bois, l'entreprise Labbé, de Saint Martin en Campagne, pour les enduits projetés*

*et l'entreprise Mecaferron d'Arrest, pour la métallerie.*

*Les aménagements et les enrobés ont été réalisés par STPA du groupe Lhotellier, sous l'œil attentif de Mathieu Sellier du cabinet V3D Concept. La partie électricité et vidéo protection a été assurée par l'entreprise Demouselle.*

*Et puis, je me dois de ne pas oublier de citer le nom de Johan ! Johan Grenier qui est à lui seul, l'entreprise Made in Graffitis. C'est lui qui a réalisé les très jolies fresques qui agrémentent cet espace. Il les signera, devant vous, dans quelques instants.*

*Ce sont toutes des entreprises sérieuses, des entreprises dirigées par des gens humbles. Des gens sérieux qui ne se prennent pas au sérieux. Voilà, je crois que nous pouvons les applaudir. Merci pour elles, merci pour eux !*

*Bien des choses plus ou moins fausses sur la destination finale de cette construction et sur son financement ont été colportées. La vérité est que pour obtenir 40% de subvention, mieux vaut prétendre organiser des concours de pétanque, plutôt que de déclarer que c'est pour abriter l'andouillette en fête, ou bien encore organiser des soirées moules-frites.*

*En décembre dernier, après plus de 2 années de Covid, le Conseil municipal a décidé, non pas d'annuler, mais de reporter de quelques mois, la traditionnelle cérémonie de vœux de janvier, pour la faire coïncider avec l'inauguration de cet équipement sportif.*

*Qui dit « cérémonie de vœux », dit généralement, l'occasion de faire le point sur les travaux et les réalisations de l'année écoulée et puis aussi, disons-le, de faire état des projets envisagés pour celle qui commence. Ça c'est la tradition !*

*Evidemment, après 2 années de pandémie, vous pensez bien qu'il y avait matière à dissenter.*

*Je pourrais donc vous faire état de divers aménagements, comme l'Espace Sonia-Maria avec la transformation complète de la placette communément appelée « Ech'plachon ».*

*J'aurais pu vous parler du chemin qui va de Pendé à Arrest ou bien encore du garage Mopin, qui est devenu un espace fleuri.*

*Je pourrais aussi vous parler de la Communauté d'agglomération, communément appelée la CABS, qui part à vau-l'eau, un peu comme un navire sans commandant de bord. Mon Dieu ! Là, il y aurait beaucoup à dire.*

*Je pourrais vous parler de bien d'autres choses encore, mais ce soir, nous ne sommes pas là pour ça.*

*Pour bien comprendre le pourquoi du comment, un petit rétropédalage*

*s'impose : quand nous avons décidé de reporter cette cérémonie de vœux, pour la faire coïncider avec l'inauguration de ce bâtiment, nous savions, bien évidemment, que nous avions formé un recours pour faire réparer ce qui nous apparaissait et qui apparaissait aux yeux de tous, comme une injustice flagrante, mais nous ne connaissions ni la date, et encore moins l'issue du jugement.*

*Jugement que nous attendions impatiemment, avec la crainte d'être désavouer.*

*À l'évidence, la morale nous donnait raison. Nous connaissions, et la population connaissait bien évidemment, les volontés de René Delabie.*

*Pour autant, ce n'est pas parce que la morale vous donne raison et que la population vous donne raison que le Droit.*

*Le Droit ! Le Droit avec un D majuscule, va vous donner raison.*

*Nous avons, c'est vrai, un très bon avocat. Une pointure !*

*Et je remercie Stéphane de me l'avoir fait connaître.*

*Mais ! Mais combien d'heures ai-je passées à reconstituer un véritable listing des entrées et des sorties, tantôt à l'hôpital de Saint Valery, tantôt à l'hôpital de Rue, avec bien évidemment, des preuves irréfutables à l'appui ?*

*À reconstituer les dates des multiples interventions des pompiers, du SAMU et du médecin traitant au domicile même de René ?*

*À remettre dans l'ordre chronologique, les multiples troubles comportementaux, constatés ici ou là, lors de petites sorties, démontrant ainsi que René était vulnérable dans les dernières années de sa vie, avec des témoignages qui les attestaient, bien-sûr ?*

*Bref, je vous l'avoue humblement, pendant 2 ans, j'ai été plutôt bien occupé, néanmoins, je me suis souvent demandé si j'avais eu raison d'avoir engagé la commune dans une procédure, longue, coûteuse, à l'issue incertaine.*

*Coûteuse si nous avons perdu ! Mais, nous avons gagné.*

*Très sincèrement, je vous le dis, cela me préoccupait beaucoup. J'en ai eu des heures d'insomnie. Des heures à penser, à méditer, à réfléchir.*

*Car c'est bien ! Nous avons gagné, mais ... si nous avons perdu ? Que n'aurais-je point entendu ? Et puis, on ne se refait pas. Il y a des choses que l'on n'a pas le droit de laisser faire.*

*Voyez-vous, ordinairement, quand on attaque la commune c'est un peu comme si on m'attaquait personnellement, je ne suis généralement pas tendre. Je suis même quelquefois, très incisif.*

*Mais bon ! En discutant avec deux bons copains, il y a de cela, quelques*

*semaines : l'un me disait, mais enfin, Jean-Marie soit cool, l'important c'est que vous ayez eu gain de cause. Inutile de sortir l'artillerie. Le type, il est ridicule. Il s'est ridiculisé tout seul. Il le sait. Alors ! Passe donc, à autre chose ! Et l'autre d'ajouter : mais oui, voyons, enfin, il a raison, à part te faire plaisir, ça t'apportera quoi ?*

*Alors ce soir, j'ai décidé de tenir un peu compte de leurs conseils.*

*Je me dis que ce qui est important c'est que nous ayons fait respecter les volontés de René. Pour le reste ! Bon ! Oui mais bon, je lui réserve cependant, quand même, encore quelques lignes de cette allocution.*

*Mais revenons à notre affaire ! Pour être clair, je le redis et j'insiste, oui, la construction de cet espace a été décidée et elle était presque achevée, avant même que nous ne connaissions le rendu du Tribunal Judiciaire.*

*Cette construction a été financée, je le répète, sur nos fonds propres avec, je le redis, une subvention du Conseil Départemental.*

*Cet investissement n'a fait l'objet d'aucun emprunt, et n'aura donc aucune incidence sur la feuille d'impôts des contribuables.*

*Je veux que tout le monde sache que ce n'est pas parce que la Justice a fait respecter les volontés de Monsieur Delabie, que la commune a fait construire ce bâtiment, mais que c'est bien pour lui rendre hommage, que nous avons décidé de lui donner son nom.*

*Voilà ce qu'il convenait de préciser et que je veux que l'on sache.*

*Nous avons voulu que cette inauguration se déroule dans une atmosphère de fête nationale, avec un petit air de 14 juillet. C'est pourquoi j'ai souhaité commencer cette cérémonie en écoutant l'hymne national.*

*René disait souvent : Cha foé cam eume quéc chose quant o zintin canter el' Marseillaise. Et d'ajouter ! Quand o zétoé piot, oz alloém el'canté, au 8 ed moi, au 14 juillet épi au 11 novimbre, ach monumin. Chétoé bien . . .*

*Même si ses volontés ne seront pas totalement respectées, René serait très heureux, j'en suis sûr, de savoir que sa maison, le terrain qui la jouxte et ses meubles sont revenus à la commune.*

*Alors ! Alors ! Faut-il continuer à se battre ?*

*Faut-il remettre en cause l'authenticité d'un certificat de vente pour une voiture cédée à vil prix, par le petit cousin ? Elle fait le bonheur de sa fille.*

*Faut-il remettre en cause quelques autres signatures, il est vrai bien tremblotantes et surtout bien discutables ?*

*Faut-il continuer à se battre ou bien laisser ce « petit joueur », boursicoter avec les quelques dizaines de milliers d'euros qui nous ont été spoliés ?*

*Je n'exclus rien. Mais bon ! Nous verrons bien.*

*Voilà ! Je voudrais avant tout, remercier très sincèrement, les personnes qui ont établi des attestations pour étayer la défense des intérêts de la commune.*

*Leurs attestations respectives ont été déterminantes dans le verdict du Tribunal et ont sans aucun doute, pesé et grandement contribué à connaître le résultat que nous connaissons.*

*Je veux en particulier remercier Chantal et Jacques Rousseel qui ont quitté notre village pour le Sud de la France. Ils sont ici, ce soir.*

*Madame Nortier, de Pendé, qui venait régulièrement chez René.*

*Monsieur Éric Vue d'Estréboeuf, qui parlait, qui échangeait, qui conversait très souvent, pour ne pas dire, quotidiennement, avec René.*

*Et quelques autres personnes qui, pour des raisons personnelles, ou professionnelles, ont souhaité conserver l'anonymat.*

*Grace à leurs témoignages, la morale a triomphé.*

*Voilà ! Tout est dit. Tout est dit ou presque, car, pour conclure mon propos, permettez-moi quand même, d'avoir encore une pensée ironique, pour celui qui, juste avant de faire hospitaliser René, venait en fin de journée, lui rendre visite. Petite visite de politesse, bien sûr. Pour l'aider dans ses tâches administratives disait-il.*

*Il fallait le voir arriver, la nuit tombante, au volant de sa petite auto, coiffé de sa petite casquette, caché derrière ses petites lunettes qui lui donnaient l'air d'être presque honnête.*

*Il a vraiment tout essayé pour nous spolier, mais, comme l'aurait si bien dit René, « I no poé yeu ech'qui l'espéroé ».*

*Voilà René ! Reposez en paix !*

*Sachez que nous nous sommes battus pour que vos volontés soient respectées et que l'homme qui vous rend hommage ce soir, gardera de vous, l'image d'un homme droit, sincère et honnête.*

*Pour terminer mon propos, je voudrais remercier les membres du conseil municipal et du comité des fêtes qui travaillent d'arrache-pied, depuis ce matin pour organiser cette manifestation, sans oublier Baptiste, le véritable couteau suisse de la commune.*

*Ils se sont occupés de tout. Du fond du cœur, je leur adresse un grand merci.*

*Je passe la parole à mon ami, Stéphane Haussoulier, Président du Conseil Départemental.*

*Merci ! Merci de m'avoir écouté.*



# 1<sup>er</sup> TESTAMENT

\*\*\*\*\*

Ceci est mon testament

J'institue comme légataire universel  
la commune d'ESTREBOEUR en contrepartie  
de ce legs, la commune entretiendra la  
sépulture de la famille DELABIE ad  
ultam vitam.

Je révoque toutes dispositions antérieures.

Fait à ESTREBOEUR

Le 24 septembre 2007

  
Je tiens à préciser que le maire n'a rien  
demandé j'agis en maie àme et conscience





# COMPLÉMENT AU 1<sup>er</sup> TESTAMENT

\*\*\*\*\*

Monsieur Bultel

Ceci est un complément à mon  
testament je décide de léguer la totalité de  
mes actifs assurance vie et autres comptes  
détenus et gérés par le crédit agricole de  
Saint Valery à la commune d'Estrebaucq,  
en d'autres termes tout ce qui m'appartient  
doit revenir à la commune d'Estrebaucq

Fait à Estrebaucq le 19 avril 2010  
pour servir et valoir ce que de droit

Delphine Bultel



# LES CONTRATS D'ASSURANCE - VIE

**CA CRÉDIT AGRICOLE**  
ASSURANCES

Caisse régionale : BRIE PICARDIE  
Code agence : 00261  
Agence : ST VALERY

T044CA, 201011790781165  
M. DELABIE RENE  
358 RUE DE PENDE  
80230 ESTREBOEUF

Références à rappeler :  
Numéro Client : 01107735  
Numéro Contrat : 887 0000231308  
Numéro Police : 70200664856

**\*\*\*PREDIGE**

**CHANGEMENT DE BENEFICIAIRES EN CAS DE DECES**  
**AVENANT NO 003570200**

Ce courrier constitue un document contractuel. Nous vous conseillons de le conserver soigneusement.

Nous enregistrons ce jour votre demande et vous confirmons que la clause désignant les bénéficiaires en cas de décès de votre adhésion au contrat PREDIGE V4 est modifiée comme suit à compter du 27 avril 2010 :

**BENEFICIAIRE(S) EN CAS DE DECES**

→ **COMMUNE D'ESTREBOEUF DÉPARTEMENT SOMME CODE POSTAL**  
**80230**

Les autres conditions du contrat PREDIGE V4 ne sont pas modifiées.

Fait à l'Agence ST VALERY, le 27 avril 2010

Par délégation de Predica

L'Adhérent-assuré

SERAY

-----  
-----

-----  
-----

Predica et l'Adhérent-assuré conviennent que ce document puisse être archivé numériquement et valoir preuve de leurs engagements.

**PREDISSIME 9**

**CHANGEMENT DE BENEFICIAIRES EN CAS DE DECES**  
**AVENANT NO 010173000**

Ce courrier constitue un document contractuel. Nous vous conseillons de le conserver soigneusement.

Nous enregistrons ce jour votre demande et vous confirmons que la clause désignant les bénéficiaires en cas de décès de votre adhésion au contrat PREDISSIME 9 VI est modifiée comme suit à compter du 27 avril 2010 :

**BENEFICIAIRE(S) EN CAS DE DECES**

→ **COMMUNE D'ESTREBOEUF DÉPARTEMENT SOMME CODE POSTAL**  
**80230**

Les autres conditions du contrat PREDISSIME 9 VI ne sont pas modifiées.

Fait à l'Agence ST VALERY, le 27 avril 2010

Par délégation de Predica

L'Adhérent-assuré

SERAY

-----  
-----

-----  
-----

*La calomnie dévoile un terrible désarroi chez ceux qui s'y adonnent. Quand ils en arrivent là, c'est qu'ils sont perdus, qu'ils le savent et qu'ils perdent la tête. Les mots pour eux n'ont plus de sens, il ne leur reste que l'injure, plus tard, dès que l'on aura le temps, on prendra pitié d'eux.*

*Au coin des Augustines* AU COIN DES AUGUSTINES  
Salon de chocolat  
Vente de ballotins, chocolat chaud, crêpes, galettes de sarrasin  
2 bis rue Jules Brûlé  
80230 Saint Valéry sur Somme  
Tel: 06.49.88.19.27  
Courriel: aucoindesaugustines@gmail.com

LOCATION ET VENTE DE MOBIL-HOME  
CAMPING DU PLEIN AIR  
402 route de Gamaches - 80230 ESTREBOEUF  
Mob. 06 83 31 71 87 ou 06 12 77 24 77

## ***MONS-BOUBERT EN CONCERT***

\*\*\*\*\*

*Une véritable soirée de gala ! C'est désormais une tradition, comme chaque année, début septembre, les musiciens de l'harmonie de Mons-Boubert sont venus se produire en concert, en l'église de notre village. Avec un récital on ne peut plus varié, sous la direction de Philippe Legoix, ces artistes amateurs s'en sont donné à cœur joie, en faisant partager leur passion aux auditeurs venus nombreux. Bravo ! Tout était parfaitement réglé. Le public était heureux et l'ambiance à la fête. La soirée se termina à la salle polyvalente autour du verre de l'amitié. Ces musiciens reviendront l'an prochain. Venir les écouter, c'est sans aucun doute, la meilleure et la seule façon de leur faire plaisir et de les encourager à continuer.*



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**



**CHEVALINE**



**VOLAILLES  
RÔTISSERIE**

**"Chez Jean-Pierre et Corinne"  
DENEUX**

**35, rue de la Ferté - Téléphone : 03 22 60 81 29  
SAINT-VALERY-SUR-SOMME**

# L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

\*\*\*\*\*

*Nos tireurs, les jeunes, les moins jeunes et les vétérans se sont cette année encore brillamment distingués lors des différentes épreuves à la carabine, au pistolet, sur cible fixe comme sur cible mobile, durant la saison 2023.*

*Ils ont participé aux championnats régionaux, départementaux, pour enfin se qualifier et disputer les nationaux.*

*C'est ainsi que les couleurs d'Estrébœuf ont encore brillé dans plusieurs départements de France. Bravo donc, à toute l'équipe, emmenée par Jean-Marie Davesne, Guy Vanwaelscappel, Marc Lottin et Mathieu Maggy, qui encadre ces jeunes et leur assure une formation, trois fois par semaine.*

*Il convient de relever les brillantes performances :*

*À Montbéliard, dans le Doubs : Gabrielle Gardin, Léïa Jovanovic, Quentin Pruvot, Lucie Gardin, Jade Barette, Manon Fauchâtre, Julien Pâques.*

*À Ronchin, dans le Nord : Lucie Gardin, Léane Delaby, Jade Barette, Killian Gossart, Baptiste Gardin, Ludovic Cramet et Isabelle Gardin.*

*À La Chapelle Saint-Luc, dans l'Aube : Léonie Cramet-Petit, Manon Fauchâtre, Emilie Boucher, Jean-Marie Davesne, Christophe Découdu.*

*À Montluçon, dans l'Allier : Lucas Pringarbe, Isabelle et Baptiste Gardin, Elodie Kral, Eva et Noa Gauthier, Emilie Boucher, Marc Lottin, Bernard Hénin, Christophe Découdu et Jean-Marie Davesne.*

*Bravo, nous pouvons et nous devons être fiers de ces jeunes et de ces moins jeunes, qui portent bien haut et bien loin, les couleurs de notre village.*

*Vive l'Amicale des Anciens Elèves !*



## REMERCIEMENTS

\*\*\*\*\*

*Au nom de la population tout entière, le conseil municipal et moi-même remercions les employés communaux pour le travail accompli tout au long de l'année. Sylvie pour la partie administrative, Nathalie pour les tâches ménagères et Baptiste pour l'entretien des espaces et du patrimoine.*

**AMBULANCES DE FRESSENNEVILLE  
DUCATEL PATRICK**



**03 22 30 60 22**



**TAUPES ACTION PICARDIE**  
*Le spécialiste des problèmes de Taupes*  
Enfin un taupier près de chez vous  
(Picardie / Nord-Pas-de-Calais / Seine Maritime)



**DEVIS  
GRATUIT**

**CONTACTEZ-NOUS**  
**06 47 40 27 70**  
siret 34890067100010

## ASIATIQUES OU EUROPÉENS

\*\*\*\*\*

*Impressionnant et plutôt dangereux ! Imaginez un énorme ballon de rugby, d'apparence en papier mâché, rempli d'alvéoles, d'un diamètre allant de soixante à quatre-vingt centimètres, suspendu dans un arbre, avec 2 000 frelons asiatiques qui butinent autour. Nous sommes dans la rue à Racques, le 29 septembre, il est 18 heures. Armé d'une carabine à air comprimé, adaptée au traitement de ce genre de situation, balançant une bonne cinquantaine de billes chargées d'un insecticide puissant, les pompiers de Rue ont neutralisé à distance, ces insectes pas très drôles, avant de cueillir leur nid avec une perche prolongée d'un sac. Tout cela peut sembler presque anodin. Pas de quoi en faire un fromage ! Pour avoir suivi la scène, confortablement assis dans ma voiture avec les vitres bien fermées, je peux vous assurer que ces bestioles n'ont rien de sympathiques du tout lorsqu'elles viennent agoniser sur le capot après s'être tapées le pare-brise. Aussi, si d'aventure vous vous trouvez face à une situation de ce genre, je vous conseille d'être extrêmement prudent. Etant entendu que les pompiers n'interviennent plus sur le domaine privé, il convient d'appeler une entreprise spécialisée. Sachez que ces insectes communiquent entre eux ; si vous écrasez une de ces bestioles, même par inadvertance, ne soyez pas surpris d'en voir arriver d'autres. Dans leur code pénal, la non-assistance à frelon en danger n'existe pas. Un pour tous, tous pour un.*



## OCTOBRE ROSE

\*\*\*\*\*

*Comme l'an passé, à l'instar de l'association « Ruban rose » qui a pour double mission d'informer et de sensibiliser les femmes autour de la lutte contre les cancers du sein et puis bien sûr, de récolter des dons pour soutenir la recherche qui, grâce à la prévention, progresse chaque année, la Commune s'est associée à cette manifestation. Durant tout le mois d'octobre, chacun a pu remarquer les rubans roses ceinturant les tilleuls de la Place de la Libération, ainsi que les logos fixés aux panneaux d'entrée et de sortie de notre village.*

*Dans le cadre de cette campagne de dépistage, communément appelée « Octobre rose » le conseil municipal a souhaité relayer auprès du plus grand nombre, les messages portés par le ministère de la santé et par toutes les Agences Régionales de Santé de France. Un fascicule relatant une somme d'informations sur le sujet a été distribué dans toutes les boîtes à lettres du village et le Conseil municipal unanime a voté une subvention à l'association « Ruban rose ».*

*Faut-il rappeler que le dépistage et le traitement précoces d'un cancer du sein permettent un taux de guérison, désormais de l'ordre de 99% ?*

*Votre médecin traitant est sans aucun doute, la personne la mieux placée pour en parler avec vous. Au moindre doute, n'hésitez pas à le consulter.*

**Restaurant La Ferte**  
Alexandre GAUTHIER

2 rue de la ferté  
80230 SAINT VALERY SUR SOMME

03.22.30.15.27  
[nicols@orange.fr](mailto:nicols@orange.fr)





**Hôtel Picardia**  
Hôtel 3 étoiles de charme en Baie De Somme

★ ★ ★

**Hôtel Picardia**  
41 Quai du Romerel  
80230 Saint-Valery-sur-Somme  
03 22 60 32 30

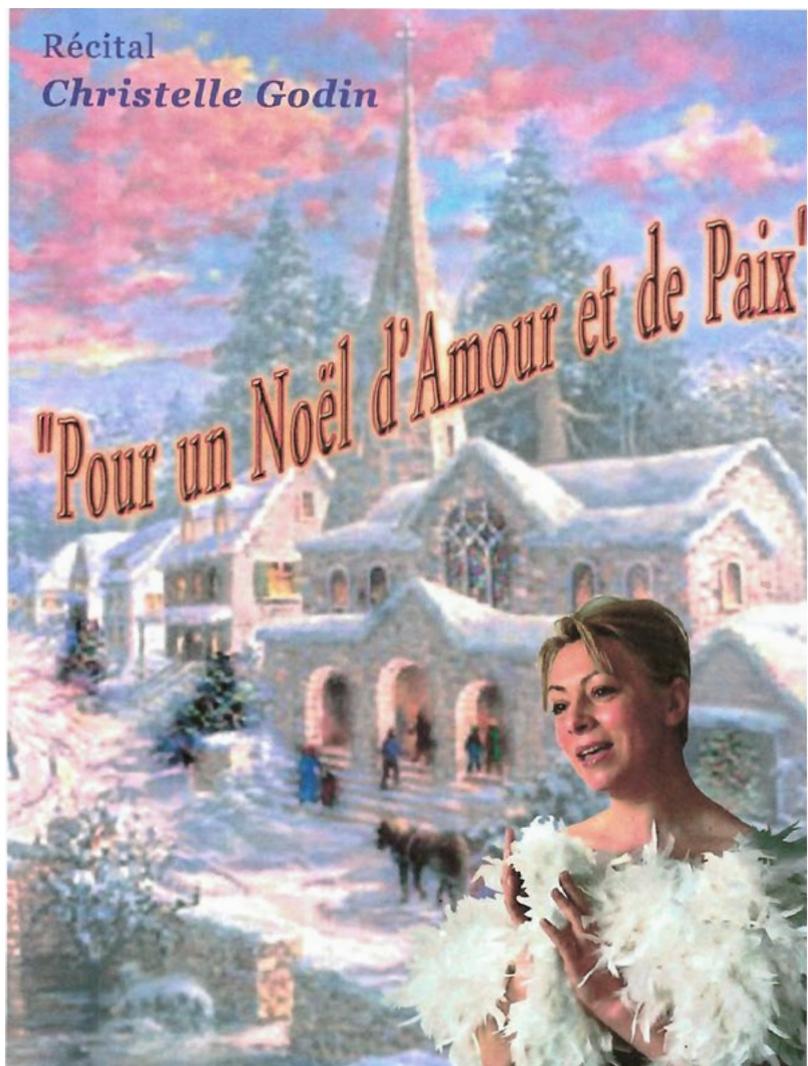
## UN NOËL D'AMOUR ET DE PAIX

\*\*\*\*\*

*Christelle Godin, chanteuse valéricaine, dont la notoriété et la réputation dépassent largement et depuis très longtemps, les frontières de notre belle région Picardie, et dont la voix n'a d'égal que sa simplicité et sa générosité, est venue dans notre église, le 17 décembre dernier, nous offrir gracieusement, un véritable récital en chansons, sur le thème : Un Noël d'Amour et de Paix.*

*Entonnant les unes après les autres, pas moins de 24 chansons plus ou moins connues, avec bien évidemment, en point d'orgue, « Petit Papa Noël », pour la plus grande joie des plus petits, mais aussi, « Que la paix soit sur le monde pour les cent mille ans qui viennent » et quantité d'autres chansons reprises en chœur par un public ébahi.*

*Dès les premières notes, l'assistance a été captivée par la voix de cette chanteuse, certes amateur mais, qui n'a rien à envier à certaines « pseudo-star du showbiz parisien », hélas, plus connues mais pour autant, sans talent. Après de longues minutes d'applaudissements, l'après-midi s'est poursuivi par un temps d'échange autour d'un café ou d'un chocolat bien chaud, servi par les membres bénévoles de l'association des fêtes. Bravo et merci Christelle !*



**NAT CLEAN**  
**LAVERIE AUTOMATIQUE**  
**7/7 24/24**  
 Rue cavée Levesque  
**Parking Intermarché**  
 80230 Saint Valery sur somme  
**TEL: 06 14 12 65 44**

*Le Rive Droite*  
 BAR - TABAC - PRESSE - RAPIDO - BRASSERIE  
 4, RUE LEDIEN  
 80100  
**ABBEVILLE**  
**03 22 24 02 92**

*Brasserie*  
**La Civette**  
 Service non stop de 12h à 18h  
 du mardi au dimanche  
 28 rue de la Ferté  
 80230 St Valery - sur - Somme  
 Tel . 03 22 60 83 63  
 contact@brasseriela civette.com  
 www.brasseriela civette.com

sarl *Jules*  
**RIQUIER**  
 Création et entretien d'espaces verts  
 Clôture - Dallage - Petite maçonnerie...  
 45 rue du Moulin - 80230 VAUDRICOURT  
**03 22 60 45 01 - 07 61 30 61 91**

# *Estréboeuf, c'est tout un programme ...*

\*\*\*\*\*

*E*tre au service des Administrés

*S*avoir aider les plus démunis

*T*ravailler ensemble dans la clarté

*R*énover le patrimoine communal

*E*ntretenir la voirie

*B*ien gérer les fonds publics

*O*uvrer pour le bien-être général

*E*mbellir le village et ses hameaux

*U*nir et réunir les habitants

*F*aire avec vous tous l'Estrébœuf de demain

# KJ CONSTRUCTIONS

Maçonnerie / Carrelage



Jordan Jacques

80220 Gamaches

07.84.14.37.48

societe.kj.constructions@gmail.com

**A2**

ATELIER DE DESSIN  
EN BATIMENT  
ET ARCHITECTURE



**Christian MARCANT**

DESSINATEUR PROJETEUR  
MAITRE D'OEUVRE

16, Place de l'Avesne  
80210 MONS-BOUBERT  
Tel : 03 22 31 65 76 Fax : 03 22 31 48 16  
Mobile : 06 74 52 09 40  
Mail : a2.archi80@gmail.com



## ALerte INsectes

**Désinsectisation - Dératisation - Désinfection**

*guêpes, frelons européens / asiatiques (grande hauteur),  
fourmis, rats, souris, punaises, taupes, cafards ...*

**Alain Caulier**

Spécialiste Agréé Certibiocide

**06 15 07 12 07**

 **ALerte INsectes**

Secteur Vimeu

Siren : 917 869 257

